

Paris, une population toujours en hausse

Résultats du recensement au 1^{er} janvier 2010

JANVIER 2013

Cette note présente les résultats du recensement au 1^{er} janvier 2010 diffusés par l'Insee en décembre 2012. Ces résultats portent uniquement sur le nombre d'habitants et son évolution. Comme les années précédentes, l'Apur mettra en ligne au 1^{er} trimestre 2013 un document plus général incluant une analyse des évolutions démographiques et socioprofessionnelles montrées par les recensements.

Les nouvelles données signalent une croissance démographique en nette accélération à Paris dans la période 2006-2010 (+0,7 % par an) par rapport à la période précédente 1999-2006 (+0,4 % par an) et plus encore par rapport aux périodes antérieures, au cours desquelles la capitale perdait des habi-

tants. Au 1^{er} janvier 2010, le nombre de parisiens s'établit à 2 243 833. En repassant nettement au-dessus des 2,2 millions d'habitants, Paris rejoint son niveau de population de la fin des années 1970. Pour la première fois, le rythme d'accroissement de la population est plus important à Paris qu'en petite couronne et qu'en grande couronne. Des huit départements de la région, seule la Seine et Marne voit sa population croître plus rapidement que celle de Paris.

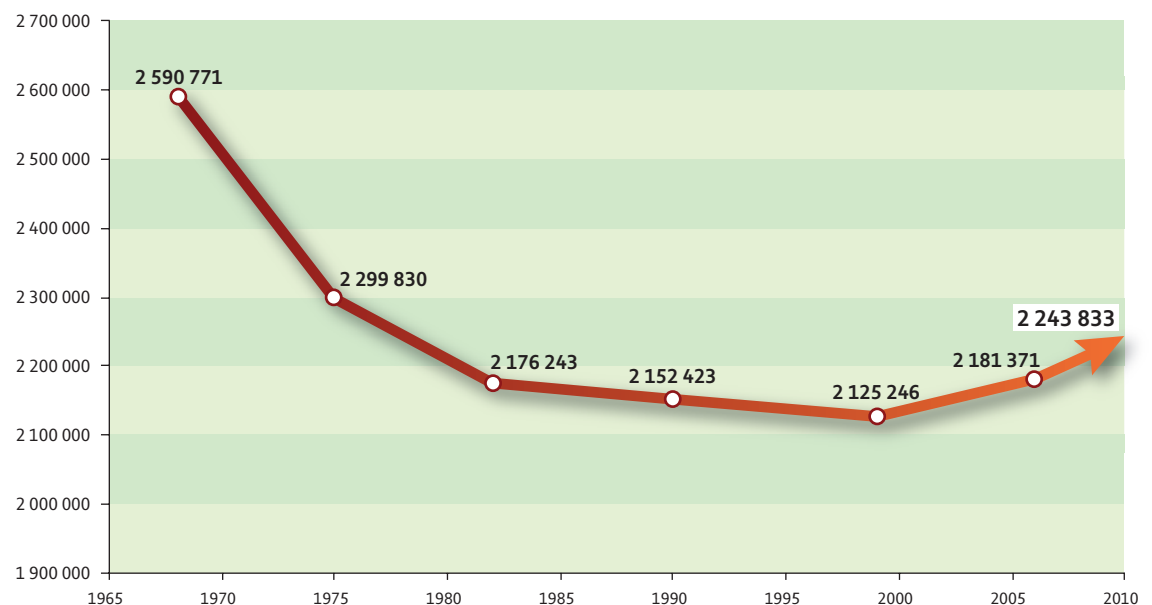
Ces évolutions traduisent un recentrage de la croissance démographique en plein cœur de l'agglomération, c'est-à-dire à Paris, tendance qui contraste avec celles constatées dans les autres grandes agglomérations françaises.

Avec 2,244 millions d'habitants à Paris au 1^{er} janvier 2010, une croissance démographique qui s'accélère

Au 1^{er} janvier 2010, la population municipale légale¹ de Paris s'établit à 2 243 833 d'habitants. Ce chiffre traduit une augmentation de 62 462 habitants par rapport aux 2 181 371 habitants de la population municipale légale de 2006.

La population de Paris s'est accrue de 15 615 habitants chaque année en moyenne de 2006 à 2010, soit un taux de croissance de 0,7 % par an. Cette hausse traduit une accélération de la croissance démographique parisienne. Entre 1999 et 2006, le taux d'évolution annuel moyen s'élevait 0,4 % par an et faisait suite à une baisse de 0,1 % par an dans la période précédente (1990 – 1998).

Évolution de la population municipale légale de Paris entre 1968 et 2010



Sources : Insee, Recensements de 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 (Dénombrements) et 2006, 2010

La tendance à la hausse était déjà apparue dans les chiffres publiés ces quatre dernières années par l'INSEE. Elle est confirmée et même amplifiée. Rappelons que chaque année, les nouveaux chiffres annulent et remplacent les précédents, sans possibilité de mesurer des évolutions d'une année sur l'autre. Toutefois, cette année, les évolutions 2006-2010 peuvent être calculées aux échelles

départementales, régionales et nationales. Il faudra attendre 2014 pour faire de même à l'échelle des communes, et des arrondissements.

En repassant nettement au-dessus des 2,2 millions d'habitants, Paris retrouve un chiffre de population légale supérieur à celui qui était le sien à la fin des années 1970.

En petite couronne, la croissance démographique se poursuit mais à un rythme moins élevé

Pour la première fois, les gains de population sont plus importants à Paris qu'en petite couronne ou en grande couronne. Ces évolutions traduisent un recentrage de la croissance démographique en plein cœur de l'agglomération, c'est-à-dire à Paris, tendance qui contraste avec celles constatées dans les autres grandes agglomérations françaises. De 2006 à 2010, les trois départements de petite couronne connaissent une croissance moins prononcée que lors de la période 1999-2006.

En petite couronne, les départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne enregistrent les croissances les plus élevées (+0,6 % par an entre 2006 et 2010), suivis de la Seine-Saint-Denis (0,5 % par an). La population s'accroît également en grande couronne au même rythme qu'en petite couronne. Globalement la population municipale régionale atteint 11 786 234 en 2010 en progression de 0,5 % par an par rapport à 2006.

Paris au sein de l'Ile-de-France

	Population municipale légale			Taux d'évolution annuel moyen (en %)	
	Au 01/01/2010	Au 01/01/2006	Au 08/03/1999	2006-2010	1999-2006
Paris	2 243 833	2 181 371	2 125 246	0,7	0,4
Hauts-de-Seine	1 572 490	1 536 100	1 428 881	0,6	1,0
Seine-Saint-Denis	1 522 048	1 491 970	1 382 861	0,5	1,1
Val-de-Marne	1 327 732	1 298 340	1 227 250	0,6	0,8
Petite couronne	4 422 270	4 326 410	4 038 992	0,5	1,0
Seine-et-Marne	1 324 865	1 273 488	1 193 767	1,0	0,9
Yvelines	1 408 765	1 395 804	1 354 304	0,2	0,4
Essonne	1 215 340	1 198 273	1 134 238	0,4	0,8
Val-d'Oise	1 171 161	1 157 052	1 105 464	0,3	0,7
Grande couronne	5 120 131	5 024 617	4 787 773	0,5	0,7
Ile-de-France	11 786 234	11 532 398	10 952 011	0,5	0,7

Sources : Insee, recensements de 1999, 2006 et 2009

Évolution de la population départementale

Évolution annuelle moyenne

Hausse

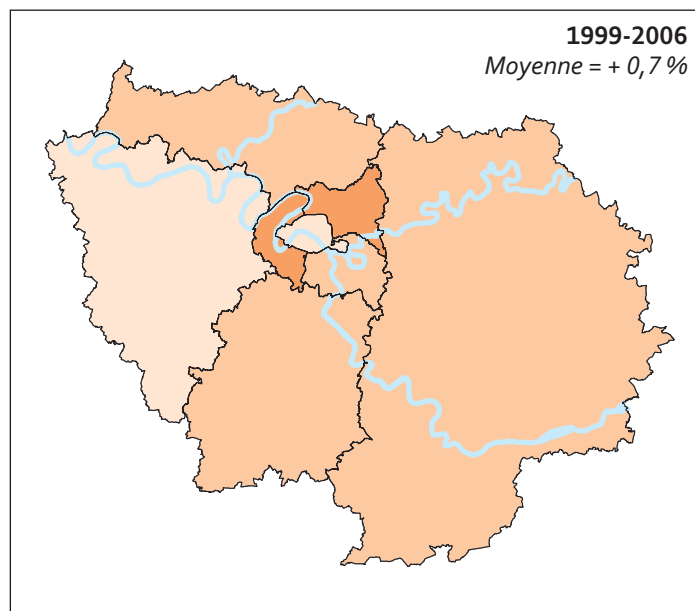
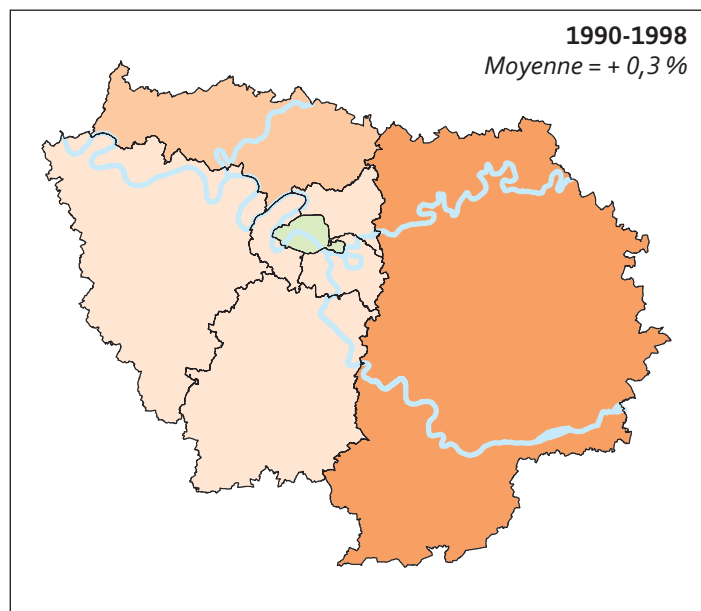
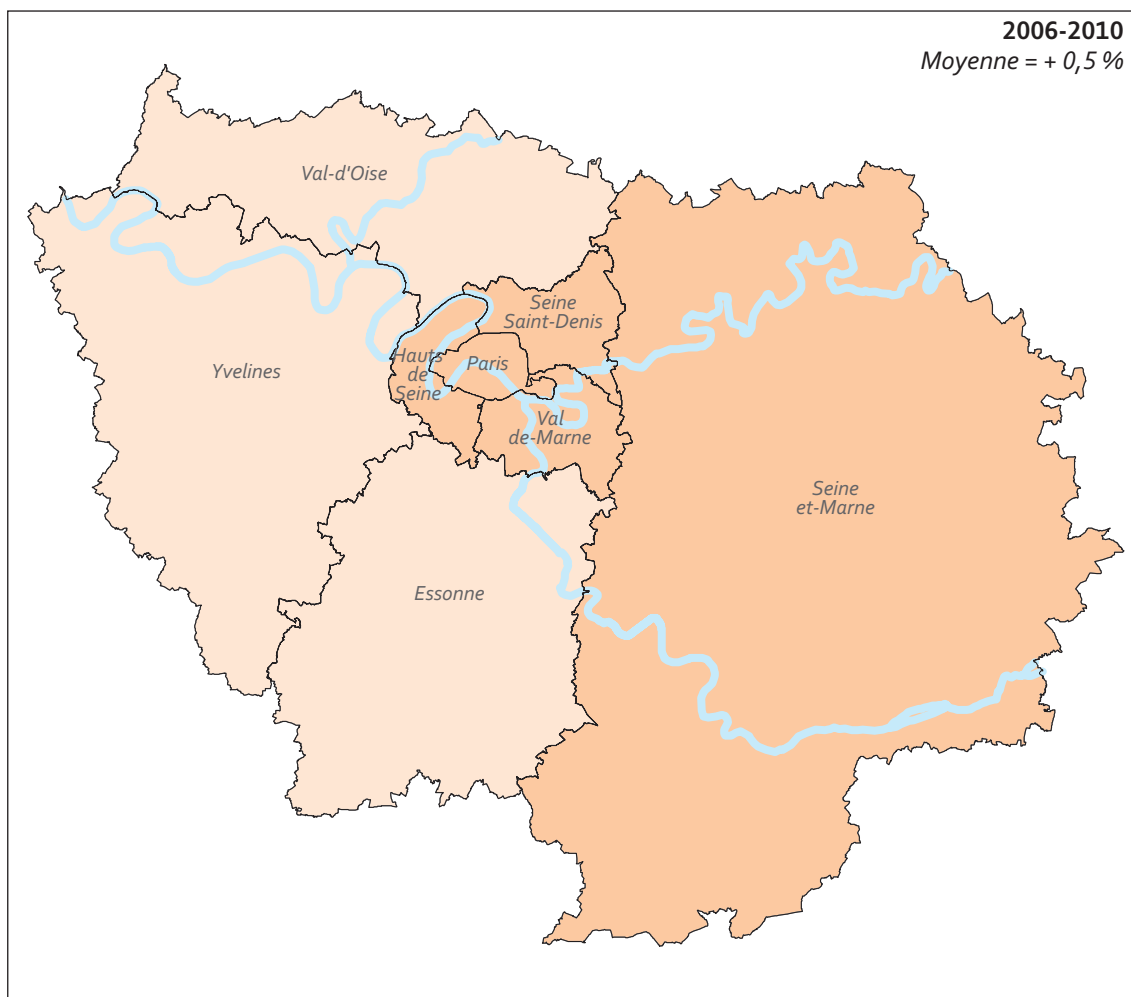
- Plus de 1 %
- De 0,5 à 1 %
- Moins de 0,5 %

Baisse

- Moins de 0,5 %

Source: recensement de la population (Insee) - 1990, 1999, 2006 et 2010

apur



Baisse des décès, maintien des naissances à un haut niveau

La hausse de la population de Paris s'explique avant tout par l'augmentation de l'excédent naturel. Au cours des années 2006 à 2010, l'excédent des naissances sur les décès correspond à près de 17 042 personnes par an en moyenne au lieu de 15 984 personnes par an de 1999 à 2006.

Le haut niveau de la natalité depuis 2000 concourt à un excédent naturel élevé, avec 31 064 naissances par an enregistrées de 2006 à 2009 et 31 718 de 1999 à 2005.

La baisse du nombre de décès contribue d'avantage à la croissance du solde naturel : 14 022 décès par an ont été enregistrés en moyenne de 2006 à 2010 contre 15 735 par an au cours de la période 1999-2005. La chute de la mortalité se relie à une espérance de vie en hausse ainsi qu'à un flux de départs au moment de la retraite qui limite le nombre de seniors parisiens, et partant, le nombre de décès.

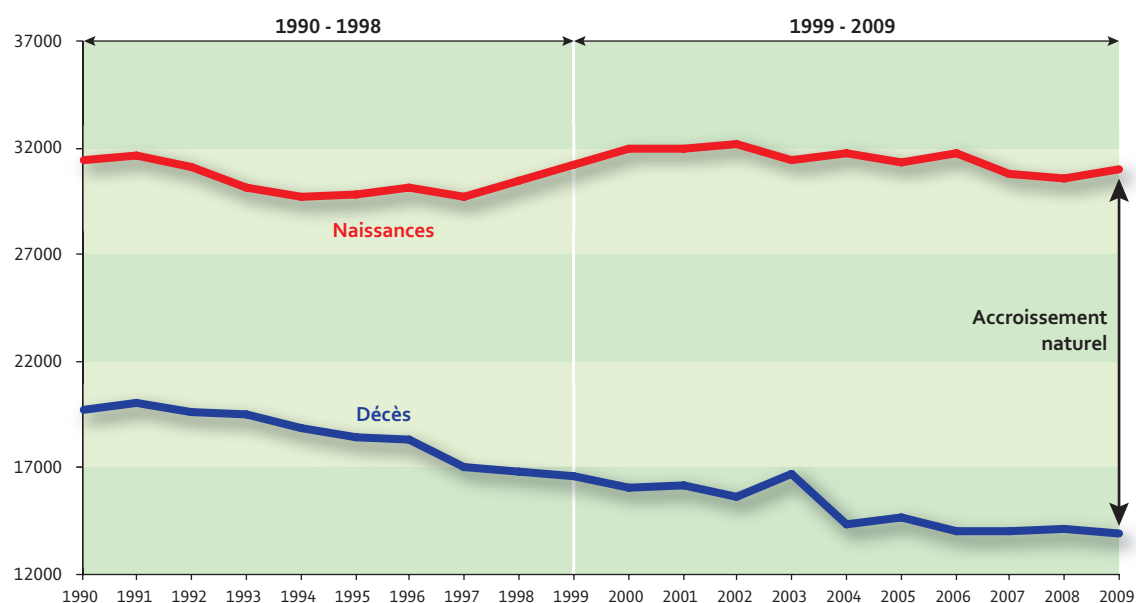
Facteurs explicatifs des évolutions de la population municipale légale

	Au 01/01/2010		Au 01/01/2006	
Population municipale légale	2 243 833		2 181 371	
Taux d'évolution annuel moyen	15 615	0,7	8 018	0,4
Dû au mouvement naturel	17 042	0,8	15 984	0,7
Dû au solde apparent des entrées-sorties *	- 1 427	- 0,1	- 7 966	- 0,4

Sources : Insee, recensements de 1999, 2006 et 2010 ; État civil de 1999 à 2009

(*) Le solde apparent des entrées-sorties est calculé comme la différence entre la variation de la population et le solde naturel. Il dépend des mouvements de population entre l'Ile-de-France et les autres régions ou l'étranger.

Évolution des naissances et des décès à Paris de 1990 à 2009



Source : Insee, état civil de 1999 à 2009

Un déficit migratoire en net recul

Dans le même temps, le solde des échanges migratoires avec les autres départements français et l'étranger est devenu nettement moins déficitaire : il génère une perte d'environ 1 427 personnes par an au lieu de 7 966 de 1999 à 2006.

Une population en hausse dans la majorité des arrondissements

Dix-huit arrondissements en progression

De 1999 à 2010, dix-huit arrondissements sur vingt enregistrent un gain de leur population. Les plus fortes augmentations en pourcentage concernent les 2^e, 9^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements où l'évolution annuelle dépasse +0,7 (moyenne parisienne : +0,5 %).

Le regain démographique prend partout appui sur une hausse de l'accroissement naturel, sauf dans le 13^e arrondissement où cet accroissement est stable.

Deux arrondissements voient se réduire leur population : le 4^e et le 6^e

Une baisse de la population municipale se produit dans les 4^e et 6^e arrondissements, bien que ceux-ci soient également concernés par une augmentation de l'excédent naturel. La baisse est très modérée dans le 6^e arrondissement, plus importante dans le 4^e. Ces baisses sont à relier pour ces deux arrondissements à **une baisse du nombre de logements et à un faible nombre de personnes par logement.**

Évolution de la population municipale par arrondissement entre 1999 et 2009

Commune	Population		1999-2010			Densité	
	2010	1999	Évolution sur la période	Taux d'évolution sur la période (%)	Taux d'évolution annuel moyen (%)	Superficie (ha)	Nombre moyen de personne (ha)
1 ^{er}	17 308	16 888	420	2,5	0,2	182,5	94,9
2 ^e	23 009	19 585	3 424	17,5	1,5	99,1	232,1
3 ^e	35 652	34 248	1 404	4,1	0,4	117,1	304,5
4 ^e	28 012	30 675	- 2 663	- 8,7	- 0,8	160,1	175,0
5 ^e	60 938	58 849	2 089	3,5	0,3	254,0	239,9
6 ^e	43 451	44 919	- 1 468	- 3,3	- 0,3	215,3	201,8
7 ^e	57 974	56 985	989	1,7	0,2	409,0	141,7
8 ^e	41 280	39 314	1 966	5,0	0,4	388,0	106,4
9 ^e	60 139	55 838	4 301	7,7	0,7	217,8	276,1
10 ^e	95 394	89 612	5 782	6,5	0,6	289,2	329,9
11 ^e	153 202	149 102	4 100	2,7	0,2	366,6	417,9
12 ^e	144 262	136 591	7 671	5,6	0,5	638,8	225,8
13 ^e	181 532	171 533	9 999	5,8	0,5	715,0	253,9
14 ^e	138 299	132 844	5 455	4,1	0,4	561,6	246,3
15 ^e	236 715	225 362	11 353	5,0	0,4	849,6	278,6
16 ^e	171 124	161 773	9 351	5,8	0,5	790,5	216,5
17 ^e	169 325	160 860	8 465	5,3	0,5	566,9	298,7
18 ^e	202 685	184 586	18 099	9,8	0,9	599,6	338,0
19 ^e	186 652	172 730	13 922	8,1	0,7	679,3	274,8
20 ^e	196 880	182 952	13 928	7,6	0,7	598,4	329,0
Paris	2 243 833	2 125 246	118 587	5,6	0,5	8 698,5	258,0

Source : INSEE, recensements de 1990, 1999, 2010

1999-2010
Moyenne = + 0,5 %

Évolution de la population municipale

Évolution annuelle moyenne

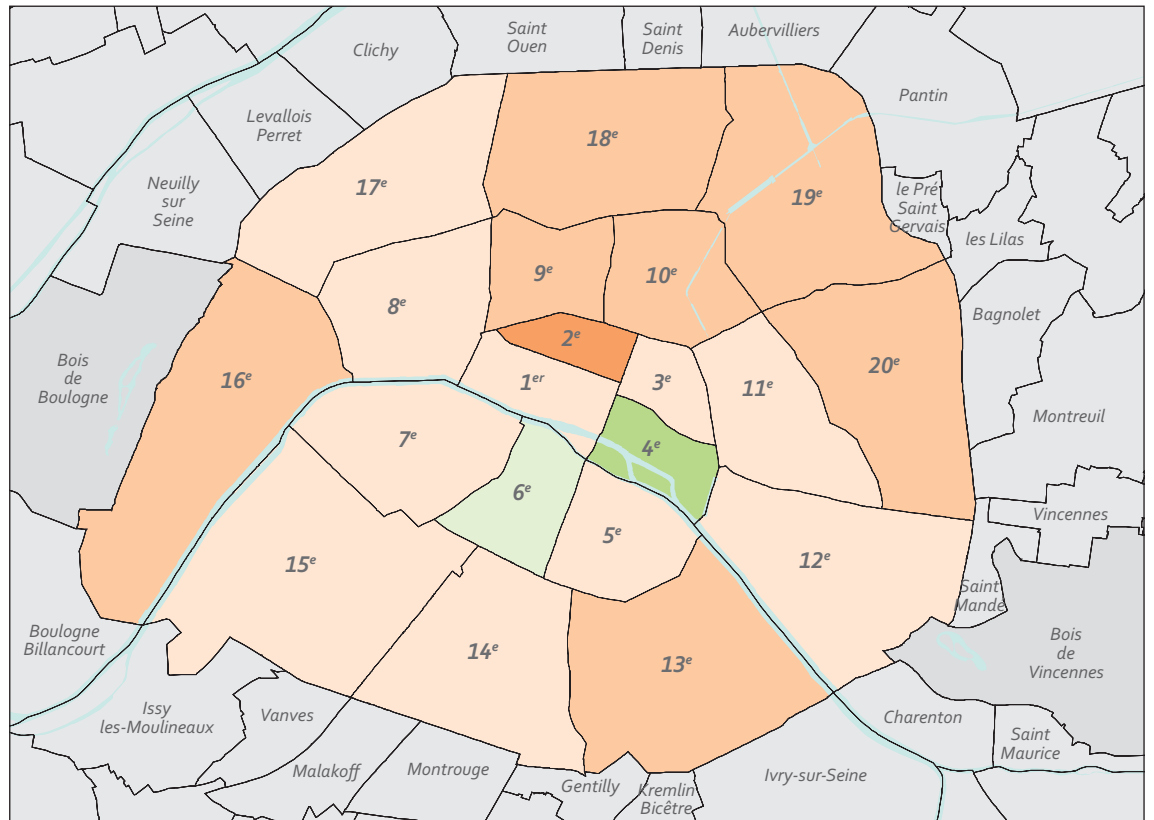
Hausse

- Plus de 1 %
- De 0,5 à 1 %
- Moins de 0,5 %

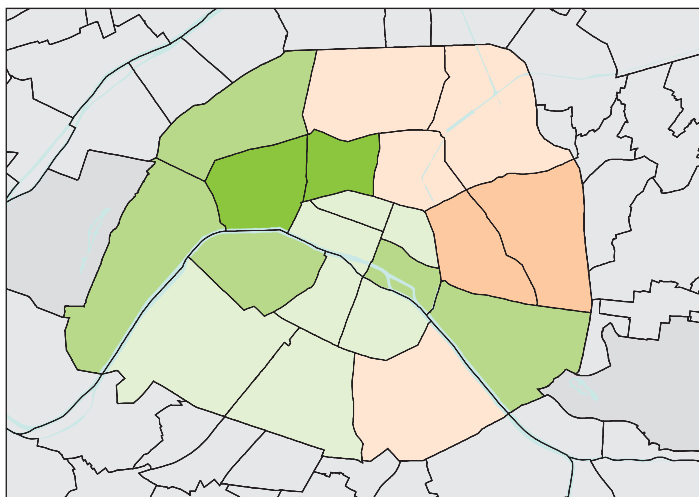
Baisse

- Moins de 0,5 %
- De 0,5 à 1 %
- Plus de 1 %

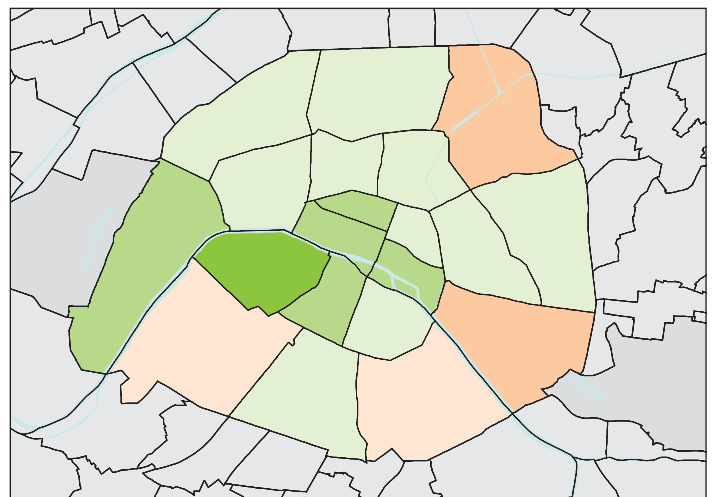
Source: recensement de la population (Insee) - 1982, 1990, 1999 et 2010
apur



1982-1990
Moyenne = - 0,14 %



1990-1999
Moyenne = - 0,14 %



Évolution de l'accroissement naturel entre les périodes 1990-1998 et 1999-2009

Commune	Période 1999-2009				Période 1990-1999			
	Naissances	Décès	Accroissement naturel sur la période	Accroissement naturel moyen annuel	Naissances	Décès	Accroissement naturel sur la période	Accroissement naturel moyen annuel
1 ^{er}	2 334	1 221	1 113	101	1 940	1 591	349	39
2 ^e	3 737	1 212	2 525	203	2 563	1 642	921	102
3 ^e	5 476	2 162	3 314	301	4 402	2 706	1 696	188
4 ^e	3 623	2 261	1 362	124	3 097	2 543	554	62
5 ^e	6 383	4 374	2 009	183	5 895	4 554	1 341	149
6 ^e	4 548	3 579	969	88	4 036	3 666	370	41
7 ^e	6 706	4 989	1 717	156	5 801	5 053	748	83
8 ^e	5 983	2 917	3 066	279	4 306	3 100	1 206	134
9 ^e	10 203	3 976	6 227	566	7 450	4 583	2 867	319
10 ^e	17 953	5 959	11 994	1 090	13 890	6 548	7 342	816
11 ^e	24 908	10 340	14 568	1 324	21 683	11 329	10 354	1 150
12 ^e	21 034	11 820	9 214	838	16 783	11 785	4 998	555
13 ^e	24 464	13 545	10 919	993	20 720	12 422	8 298	922
14 ^e	18 455	11 161	7 294	663	14 842	10 965	3 877	431
15 ^e	34 508	17 477	17 031	1 548	26 894	16 801	10 093	1 121
16 ^e	21 402	14 887	6 515	592	17 113	14 873	2 240	249
17 ^e	27 176	12 743	14 433	1 312	20 702	13 578	7 124	792
18 ^e	37 194	14 442	22 752	2 068	28 798	15 069	13 729	1 525
19 ^e	36 667	12 128	24 539	2 231	26 921	11 335	15 586	1 732
20 ^e	33 529	15 038	18 491	1 681	26 408	14 389	12 019	1 335
Paris	346 283	166 231	180 052	16 368	274 244	168 532	105 712	11 746

Source : État civil de 1990 à 2009

Évolution du nombre de logements dans le Répertoire d'Immeubles Localisés (RIL) par arrondissement entre 1999 et 2010

Commune	Nombre de logements en 2010	Évolution 1999-2010		Nombre moyen de personnes par logement
		effectif	en taux (%)	
1 ^{er}	13 668	- 18,5	- 0,1	1,238
2 ^e	17 054	1 470	9,4	1,339
3 ^e	25 860	183	0,7	1,366
4 ^e	22 254	- 458	- 2,0	1,204
5 ^e	39 956	- 537,5	- 1,3	1,439
6 ^e	32 170	- 319,5	- 1,0	1,270
7 ^e	38 820	961	2,5	1,442
8 ^e	26 660	2 279	9,3	1,507
9 ^e	39 160	1 187	3,1	1,520
10 ^e	57 172	315,5	0,6	1,631
11 ^e	99 020	1 395	1,4	1,530
12 ^e	83 945	1 792	2,2	1,657
13 ^e	98 984	2 627,5	2,7	1,743
14 ^e	82 221	2 676	3,4	1,561
15 ^e	147 237	2 628	1,8	1,577
16 ^e	103 692	2 098	2,1	1,624
17 ^e	104 409	1 550	1,5	1,604
18 ^e	120 610	1 837	1,5	1,658
19 ^e	93 193	3 792	4,2	1,968
20 ^e	104 310	2 399	2,4	1,846
Paris	1 350 395	27 855	2,1	1,618

Source : Insee, RIL, enquêtes annuelles de recensement 2007-2011

Éléments de méthode

Avec la nouvelle méthode de recensement adoptée par l'INSEE, un échantillon d'adresses représentant environ 8 % de la population est recensé chaque année dans les communes de 10 000 habitants ou plus. Au terme de 5 années de collecte (2008-2012), ce sont donc 40 % des habitants de la capitale qui ont été recensés.

Cet échantillon permet à l'INSEE d'établir la population légale. Le principe du calcul consiste à faire la somme des observations issues des cinq années de collecte, en se référant au nombre de logements du milieu de la période (1er janvier 2010), connu par le répertoire d'immeubles localisés.

Principes du calcul de la population des logements pour les communes de 10 000 habitants ou plus :

Nombre total de logements (RIL) * le nombre moyen de personnes par logement

D'où l'importance de la qualité du RIL et de chaque collecte annuelle. La mise à jour du RIL relève de la responsabilité des communes.

Définition des catégories de population

Le concept de population totale est défini par le décret n° 2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

La population totale est une population légale à laquelle de très nombreux textes législatifs ou réglementaires font référence notamment pour le calcul des dotations fiscales. À la différence de la population municipale, elle n'a pas d'utilisation statistique car elle comprend des doubles comptes dès lors que l'on s'intéresse à un ensemble de plusieurs communes.

• **La population totale légale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

• **La population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles, recensées sur le territoire de la commune.

• **La population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont une résidence sur le territoire de la commune (exemples : une personne mineure résidant ailleurs du fait de ses études ; un conjoint, concubin ou personne liée par un pacte civil de solidarité résidant pour des raisons professionnelles hors de la résidence familiale et hors communauté...).

Directrice de la publication : Dominique Alba

Étude réalisée par : Sandra Roger

Sous la direction de : Audry Jean-Marie

Cartographie : Anne Servais

Maquette : Edwige Dessenne

www.apur.org